



UNE TERRE POUR NOS ENFANTS

Mairie - Sauveterre de Béarn - 64390

salmotierra-salvatierra@gmail.com

salmotierra-salvatierra.com

Monsieur le Préfet des Pyrénées Atlantiques,

L'urgence sanitaire et les enjeux en terme de santé des populations, nous conduisent à exiger l'interdiction totale des pêches de quelques natures qu'elles soient dans l'espace portuaire de l'Adour maritime, réceptacle de toutes les pollutions de types agricoles, industrielles et domestiques qui en font l'espace le plus pollué en Europe.

Cette mesure devra être précédée et s'accompagner de l'interdiction totale de la vente et de la consommation des espèces concernées y compris les poissons migrants.

Comme toutes les analyses de laboratoires le confirment et comme l'ont démontré les enquêtes de Thalassa et de « 50 millions de consommateurs », les poissons migrants sont parmi les plus contaminés par les nitrates, pesticides et métaux lourds.

Quant en plus, ces poissons qui stabulent et se nourrissent encore dans l'espace portuaire comme c'est le cas sur l'Adour, estuaire nous l'avons dit le plus pollué d'Europe en nitrates, pesticides et métaux lourds se prennent les ouïes dans les mailles des filets dérivants et se débattent en stressant pendant de longues minutes, voire plus d'une heure, il n'y a pas besoin d'être expert en alimentation pour savoir que leur chair sera beaucoup plus chargée donc contaminée en acide lactique et résidus polluants du milieu.

- Comment un préfet, peut-il faire interdire la baignade pour cause de pollutions et autoriser à la consommation, les poissons pêchés au même endroit ??...
- Dans bien des fleuves et grandes rivières de France, pourtant beaucoup moins pollués que l'Adour, si la pêche à la ligne récréative est toujours autorisée sous conditions, la vente et la consommation des poissons y compris par les particuliers sont depuis de nombreuses années interdites.

Vous trouverez en annexe de la présente, un état des lieux portuaires effectué par notre camarade Michel BOTTELLA. Ce courrier prend date pour d'éventuelles actions et recours à venir.

Nous vous prions d'agréer Monsieur le Préfet, l'expression de notre haute considération.

Le Président



Antoine DOMENECH



Patients of Minamata attend a memorial service in the southwestern Japanese city of Minamata on May 1, 2018, the 62nd anniversary of Japan's official recognition of the disaster caused by industrial pollution.